



**Consultations sur la
Banque de développement économique
du Québec**

Commission de l'économie et du travail

Assemblée nationale du Québec

15 mai 2013

Table des matières

Recommandations de Réseau Capital	3
Introduction et principal message	3
Développement économique Québec	3
Capital Émergence Québec	4
Gouvernance	5
Poursuivre la mise en place d'une chaîne de financement	5
Conclusion	7
Résumé des recommandations	8

RECOMMANDATIONS DE RÉSEAU CAPITAL

INTRODUCTION ET PRINCIPAL MESSAGE

Réseau Capital est la seule association du capital d'investissement qui regroupe tous les intervenants de la chaîne d'investissement œuvrant au Québec. Sa mission est de contribuer au développement et au bon fonctionnement de l'industrie du capital d'investissement, laquelle joue un rôle important dans le développement et le financement des entreprises au Québec.

Fondée en 1989, Réseau Capital compte plus de 425 membres qui représentent non seulement les sociétés d'investissement en capital privé, fonds fiscalisés et publics, mais également les banques et compagnies d'assurances, les cabinets comptables et juridiques ainsi que nombreux professionnels œuvrant dans l'industrie.

Réseau Capital se réjouit que le Gouvernement du Québec mette le soutien financier et l'accompagnement des entreprises dans toutes les régions du Québec au sommet de ses priorités et souhaite se doter à cet effet d'un outil efficace tel que la Banque de développement économique du Québec et il offre au Gouvernement sa collaboration entière pour assurer le succès de cette entreprise.

De plus, le rôle de la prospection à l'international n'est pas à négliger. Réseau capital est prêt à collaborer avec le gouvernement en appui aux efforts de prospection à l'extérieur des frontières du Québec. Réseau Capital veut rendre le Québec l'endroit de choix pour les investisseurs et sera prêt à travailler en collaboration avec ses membres et avec le gouvernement afin d'attirer des investisseurs qui proviennent de l'extérieur.

Le principal message que Réseau Capital aimerait faire passer lors de cette consultation est qu'il est essentiel que l'activité de la BDEQ soit déployée en complémentarité avec les institutions financières et les fonds d'investissement privés.

Ce point est affirmé à plusieurs reprises dans le projet de loi, comme il l'était dans la loi d'Investissement Québec. Nous savons tous cependant qu'il peut y avoir des écarts entre les principes énoncés et les réalités de la mise en œuvre, c'est pourquoi, à l'instigation de nos membres, nous nous permettrons dans les pages qui suivent de faire quelques suggestions pour créer des conditions propices à cette dimension de complémentarité.

Nous en profiterons également pour insister sur certains objectifs et outils qui sont présents dans le projet de loi, mais dont nous voudrions souligner l'importance particulière pour l'écosystème de financement des entreprises au Québec et inviter si possible le Gouvernement à leur donner une importance accrue.

Enfin, nous rappellerons les principales recommandations de Réseau Capital visant à poursuivre la mise en place d'une chaîne de financement performante et équilibrée de nouvelles entreprises technologiques au Québec.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUÉBEC

Les fonds fiscalisés du Québec (Capital régional et coopératif Desjardins, Fondation et le Fonds de solidarité FTQ) sont des membres de Réseau Capital. Comme c'est déjà le cas actuellement avec Investissement Québec, ces fonds sont préoccupés d'une possible concurrence des activités d'investissement de la BDEQ en dette et en capital-actions au stade de capital de développement, notamment en régions. Ils auront l'occasion d'exprimer directement leurs préoccupations et leurs recommandations lors de ces consultations.

Comme représentant de l'ensemble de l'industrie de capital investissement, Réseau Capital tient à se faire l'écho de ces préoccupations et à réitérer l'importance que l'activité de la BDEQ soit déployée en complémentarité, et non pas en concurrence, avec celles de fonds d'investissement privés, incluant les fonds fiscalisés mentionnés ci-dessus.

Parmi les objectifs inclus dans le mandat de Développement économique Québec, il en est un sur lequel Réseau Capital voudrait insister c'est celui de continuer à faire grandir et à garder au Québec certaines des entreprises technologiques à succès issues de la chaîne de financement.

Les efforts entrepris depuis des années ont en effet permis de mettre en place au Québec une chaîne de financement spécialisée pour financer les démarrages et les premiers stades de croissance d'entreprises technologiques (TI, Sciences de la vie, Cleantech). Cependant, ces entreprises, lorsqu'elles ont du succès, se trouvent le plus souvent rachetées par des entreprises étrangères. Cela permet parfois de continuer de faire grandir ces entreprises au Québec et la richesse et l'expertise créées par ces entreprises ont le plus souvent des effets d'entraînement non négligeables sur le tissu économique du Québec.

Il serait toutefois souhaitable que dans certains cas, certaines de ces entreprises à succès puissent continuer à se développer de façon autonome et devenir à leur tour des acquéreurs d'entreprises technologiques locales et extérieures. Un des éléments importants pour y parvenir est la présence d'investisseurs locaux d'une certaine envergure pour prendre le lead de financements tardifs de ces entreprises, notamment lorsque les risques technologiques deviennent moins importants. Réseau Capital souhaite également que la BDEQ puisse jouer un rôle prépondérant pour permettre à des entreprises performantes de se développer, permettant ainsi le passage de la PME à la ME, facilitant le transfert d'entreprises et le maintien de sièges sociaux au Québec dans des situations où il y a peu de joueurs au Québec.

Réseau Capital recommande que la BDEQ puisse à certaines occasions appuyer des syndicats d'investisseurs qui pourraient jouer ce rôle, notamment aux côtés des autres investisseurs québécois d'une certaine taille que sont le Fonds de solidarité FTQ et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Cette situation ne se retrouve pas seulement dans les secteurs technologiques, mais aussi dans les autres secteurs. Les situations de transfert d'entreprises sont également des situations où la disponibilité de sources locales de financement est un facteur important pour assurer des transitions réussies et continuer de faire grandir les entreprises.

Réseau Capital recommande que la BDEQ travaille en complémentarité avec les institutions financières et les fonds privés pour bâtir une chaîne de financement équilibrée de bout en bout qui permette de favoriser l'émergence de champions québécois indépendants et de garder les entreprises au Québec.

CAPITAL ÉMERGENCE QUÉBEC

Réseau Capital approuve la mission donnée à Capital Émergence Québec de « faciliter le démarrage et le redémarrage d'entreprises par son apport en capital de risque par un investissement dans un groupement de personnes ou de biens ayant pour objet de faciliter le démarrage et le redémarrage d'entreprises ou par le financement d'un tel groupement ».

Réseau Capital recommande que le terme de démarrage soit rendu plus explicite en le remplaçant par « l'amorçage et le démarrage » car c'est au stade d'amorçage que les besoins sont les plus criants.

Quant au mode de fonctionnement de Capital Émergence Québec, la recommandation de Réseau Capital est à nouveau que l'organisme déploie ses activités en complémentarité avec les investisseurs privés. Les principaux investisseurs privés actifs au stade de l'amorçage sont les

anges investisseurs et les fonds d'amorçage. Pour soutenir ces activités, le gouvernement du Québec a ces dernières années déployé avec succès les outils qu'est le fonds Anges Québec Capital pour co-investir avec les anges et le processus d'appel d'offre pour des fonds d'amorçage qui a permis d'attirer de nouvelles équipes de gestion spécialisées et novatrices, soutenues par des investisseurs privés, dont des anges technologiques.

De façon à poursuivre le travail engagé, Réseau Capital recommande que parmi ses actions prioritaires, Capital Émergence Québec considère (i) une recapitalisation de Anges Québec Capital et (ii) le lancement d'une nouvelle ronde de fonds d'amorçage.

Par ailleurs, Anges Québec, qui est également un membre de Réseau Capital, souligne la flexibilité dont fait preuve Investissement Québec dans l'utilisation de ses différents programmes, dont le programme de refinancement des crédits d'impôt, pour soutenir le démarrage d'entreprises financées par des Anges investisseurs et trouver des solutions qui tiennent compte des besoins spécifiques de chaque entreprise. Réseau Capital encourage la BDEQ à poursuivre dans cette ligne et à garder la même flexibilité pour s'adapter aux besoins des entreprises en démarrage et des investisseurs qui les financent.

GOVERNANCE

L'investissement en actions pour faciliter le démarrage et le redémarrage d'entreprises, notamment dans les secteurs technologiques est une activité très spécialisée dans laquelle l'expérience et l'expertise, tant sectorielles qu'opérationnelles, sont des facteurs clés de succès. C'est pourquoi Réseau Capital recommande un conseil d'administration séparé pour Capital Émergence Québec composé de personnes d'expérience dans ce domaine.

Si la proposition d'un conseil d'administration unique pour Développement économique Québec et pour Capital Émergence Québec est maintenue, Réseau Capital recommande que des personnes d'expérience dans le financement de démarrage d'entreprises figurent sur ce conseil.

De même, vu les préoccupations de ses membres quant à la complémentarité des activités de Développement économique Québec avec celles des institutions financières et des fonds d'investissement, Réseau Capital recommande que figurent sur le conseil d'administration de Développement économique Québec des personnes expérimentées capables de juger de ces questions de complémentarité et de veiller à ce que l'exécution soit bien en conformité avec les objectifs de complémentarité plusieurs fois exprimés dans le projet de loi.

Pour s'assurer de cette complémentarité, il pourrait également être utile de mettre en place un comité consultatif qui fera rapport au Ministre sur ce sujet.

POURSUIVRE LA MISE EN PLACE D'UNE CHAÎNE DE FINANCEMENT PERFORMANTE ET ÉQUILBRÉE DE NOUVELLES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES AU QUÉBEC

bien que « Le virage technologique » date des années 80, c'est dans les années 90 que se sont mis en place au Québec sous l'impulsion du gouvernement et des organismes publics les premiers outils de financement de capital de risque au Québec avec les Innovatech et les outils de financement des entreprises en démarrage mis en place par le Fonds de Solidarité, Capital régional et coopératif Desjardins, Fondation, la SGF et la Caisse de dépôt et placement du Québec (Sofinov, T2C2).

Cette première génération de financements a permis un flux important de création de nouvelles entreprises technologiques au Québec : de 1996 à 2003 près de 40% de toutes les entreprises technologiques financées par du capital de risque au Canada l'ont été au Québec.

Si les résultats en termes de nombre d'entreprises créées ont été impressionnants, il est toutefois apparu au début des années 2000 que le dispositif de financement mis en place était trop généraliste et ne parvenait pas suffisamment à coupler les financements avec l'expertise nécessaire pour accompagner la croissance des entreprises (« smart money »).

C'est pour répondre à ce défi qu'en 2004, le gouvernement du Québec, le fonds de solidarité FTQ, Fondation et la Caisse de dépôt ont décidé d'arrêter d'investir directement dans les entreprises technologiques en démarrage et de joindre leurs efforts pour financer des fonds privés indépendants spécialisés en sélectionnant les meilleures équipes locales et des équipes extérieures de premier rang qui démontraient un intérêt réel pour le deal flow du Québec. Les fonds fiscalisés ont également gardé un rôle de co-investisseur dans les stades plus avancés.

Après dix ans d'efforts continus, ce modèle porte ses fruits :

- Investissement dans 24 fonds privés indépendants spécialisés;
- L'impact sur les entreprises québécoises est très significatif : près de 3\$ investis dans les entreprises québécoises pour chaque dollar déboursé par les commanditaires; investissement dans 85 entreprises québécoises qui en 2013 représentent près de 3000 emplois et plus de 350 M\$ de revenus¹;
- L'industrie québécoise du capital de risque est en train de se reconstruire avec des gestionnaires de fonds plus spécialisés, plus expérimentés et mieux connectés avec l'écosystème nord-américain et mondial et dont certains commencent à montrer des résultats positifs encourageants. Toutefois, cela leur prendra encore un autre cycle avant que les meilleurs d'entre eux parviennent à se bâtir un historique de performance qui leur permettra de lever la plus grande partie de leurs fonds auprès du secteur privé québécois, canadien et international.;
- De tous les fonds levés au Canada l'an dernier, 924 millions de dollars l'ont été au Québec, représentant une part de 52 %.

Ce modèle est largement reconnu au Canada, au point que le gouvernement fédéral s'en est inspiré pour son *Venture Capital Action Plan* (VCAP) de 400 M\$.

De façon à tendre vers une chaîne de financement équilibrée de bout en bout, ce dispositif a été complété en amont de la chaîne par la mise en place des fonds d'amorçage et du fonds Anges Capital Québec.

Comme on l'a souligné, des besoins demeurent du côté de l'aval de la chaîne pour continuer à financer des entreprises technologiques indépendantes au Québec d'où la recommandation que la BDEQ puisse jouer un rôle à ce stade.

De façon plus générale, Réseau Capital recommande que la BDEQ poursuive les efforts engagés depuis dix ans par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire d'Investissement Québec pour développer une chaîne de financement équilibrée composée d'équipes privées expérimentées et spécialisées : fonds de capital de risque spécialisés, fonds d'amorçage et anges investisseurs.

À cet égard, les actions prioritaires recommandées par Réseau Capital pour soutenir les démarrages et la chaîne de financement des secteurs technologiques sont :

1. de préparer la mise en place de Teralys 2 (Teralys 1 sera pleinement engagé à la fin de 2013 ou au début de 2014)

¹ Source : Teralys

2. de renouveler à échéance régulière l'expérience des fonds d'amorçage
3. de recapitaliser Anges Québec Capital dont le premier fonds sera pleinement investi en 2013².

CONCLUSION

Réseau Capital et l'industrie du capital de risque croient au développement économique du Québec et souhaitent collaborer avec le gouvernement de façon à faire du Québec un endroit des plus attractifs pour les investisseurs.

Réseau Capital croit également que la chaîne d'investissement actuellement en place semble donner des résultats encourageants et nous voyons d'un bon œil l'arrivée de la BDEQ à condition qu'elle agisse comme partenaire des acteurs déjà en place.

² Réseau Capital, « Soutenir l'écosystème d'innovation technologique afin de créer de la richesse au Québec – Poursuivre les efforts entrepris depuis 20 ans pour bâtir une chaîne de financement performante de nouvelles entreprises technologiques au Québec », Communication de Réseau Capital au Gouvernement du Québec, Novembre 2012.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

- 1- Réseau Capital recommande que la BDEQ puisse à certaines occasions appuyer des syndicats d'investisseurs qui pourraient jouer ce rôle (appui aux entreprises performantes de se développer), notamment aux côtés des autres investisseurs québécois d'une certaine taille que sont le Fonds de solidarité FTQ et la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2- Réseau Capital recommande que la BDEQ travaille en complémentarité avec les institutions financières et les fonds privés pour bâtir une chaîne de financement équilibrée de bout en bout qui permet de favoriser l'émergence de champions québécois indépendants et de garder les entreprises au Québec.
- 3- Réseau Capital recommande que le terme de démarrage soit rendu plus explicite en le remplaçant par « l'amorçage et le démarrage » car c'est au stade d'amorçage que les besoins sont les plus criants.
- 4- Quant au mode de fonctionnement de Capital Émergence Québec, la recommandation de Réseau Capital est à nouveau que l'organisme déploie ses activités en complémentarité avec les investisseurs privés.
- 5- De façon à poursuivre le travail engagé, Réseau Capital recommande que parmi ses actions prioritaires, Capital Émergence Québec considère (i) une recapitalisation de Anges Québec Capital et (ii) le lancement d'une nouvelle ronde de fonds d'amorçage.
- 6- Réseau Capital recommande un conseil d'administration séparé pour Capital Émergence Québec composé de personnes d'expérience dans ce domaine.
- 7- Si la proposition d'un conseil d'administration unique pour Développement économique Québec et pour Capital Émergence Québec est maintenue, Réseau Capital recommande que des personnes d'expérience dans le financement de démarrage d'entreprises figurent sur ce conseil.
- 8- Réseau Capital recommande que figurent sur le conseil d'administration de Développement économique Québec des personnes expérimentées capables de juger de ces questions de complémentarité et de veiller à ce que l'exécution soit bien en conformité avec les objectifs de complémentarité plusieurs fois exprimés dans le projet de loi.
- 9- Réseau Capital recommande que la BDEQ poursuive les efforts engagés depuis dix ans par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire d'Investissement Québec pour développer une chaîne de financement équilibrée composée d'équipes privées expérimentées et spécialisées : fonds de capital de risque spécialisés, fonds d'amorçage et anges investisseurs.